

N°547

du 06  
NOVEMBRE  
2012

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

**LES CINQUANTE ANS DE LA BCEAO**

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) célèbre cette année son cinquantième anniversaire. En sa qualité de Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), le Chef de l'état togolais Faure Gnassingbé a, dans un brillant discours tracé les lignes de force de ce demi-siècle de vie monétaire commune.

Le Traité du 12 mai 1962 a institué l'Union Monétaire Ouest Africaine et érigé la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest en une Institution publique de droit international. Il est le fondement de l'architecture institutionnelle commune.

La Banque Centrale a le privilège exclusif d'émettre des billets et pièces de monnaie, de francs CFA. En outre, elle définit et met en œuvre la politique monétaire. Elle veille également au bon fonctionnement du système bancaire et gère les réserves de change. Elle a joué un rôle actif dans le renforcement du processus d'intégration, avec la création de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en 1994 qui a permis de consolider les bases de la monnaie commune en mettant en place un processus d'intégration économique renforcé.

Cette intégration monétaire et ce renforcement de la coopération économique ont apporté stabilité et efficacité. Ces succès ne doivent pas

*suite à la page 6*



# L'UNION

**Bi-hebdomadaire Togoais d'Informations et d'Analyses**

**P.3** **Projet d'appui au secteur agricole (PASA)**

# Le financement des PME agricoles rentre dans sa phase active

*\* Les demandes sont attendues au plus tard le 5 décembre 2012.*

*\* Les projets innovants sont financés jusqu'à 70% du coût.*

**P.7** Togo/Santé

## L'Unicef va en guerre contre la mortalité néonatale



Col Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture

**P.4** Exportation des produits de rente 2011-2012

## Le café togolais chute au dernier trimestre

**P.3** Un peu moins d'un an après leur élection

## Les 17 nouveaux membres de la CNDH prêtent serment ce matin, sans Koffi Kounté

**P.4** Selon les mots d'Antoinette Sayeh, Directeur du Département Afrique du FMI

## Les subventions aux produits pétroliers au-delà des montants budgétisés : le Togo non sans risque d'illiquidité

**moovGmail SMS**  
**Envoie des SMS gratuits à tes contacts Moov.**  
 moov no limit  
 groupe etisalat

Service Client : 7777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

Un peu moins d'un an après leur élection

## Les 17 nouveaux membres de la CNDH prêtent serment ce matin, sans Koffi Kounté

Sylvestre D.

Ils auront longtemps attendu. Finalement, les dix-sept nouveaux membres de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) passent, tour à tour, devant le bureau de l'Assemblée nationale pour réciter la phrase qui les enverra à leur fonction : « *je jure de bien et fidèlement remplir ma mission telle que prévue par la Constitution et la loi, de l'exercer en toute impartialité et indépendance, d'assurer sans défaillance les devoirs qu'elle m'impose et de garder le secret des informations et des délibérations* ». Et ce, pour un mandat de quatre ans, renouvelable. La cérémonie a lieu ce 6 novembre 2012 au siège du Parlement togolais.

Naturellement, c'est juste la routine du respect de la loi. Il n'y aura pas un grand événement. Sauf que la nouvelle composition de la CNDH ne sera pas au complet pour le serment. Le dix-septième membre élu courant décembre 2011 ayant quitté le territoire togolais. Le président de la CNDH, qui continue d'officier malgré le mandat largement expiré, Koffi Kounté, a pris la fuite dans la foulée du rapport sur les allégations de torture relativement à l'affaire d'atteinte contre la sûreté de l'Etat. Il va falloir, après, passer à un autre vote pour le remplacer. De quoi faire le nombre.

Pour rappel, les membres de la Commission sont élus par les députés à la majorité absolue, à raison de deux personnalités sur une liste de quatre personnalités élues par l'Assemblée nationale, un magistrat sur une liste de deux magistrats proposés par leurs pairs, un avocat sur une liste de deux avocats proposés par leurs pairs, un enseignant de faculté de droit sur une liste de deux enseignants proposés par leurs pairs, un médecin sur une liste de deux médecins proposés par leurs pairs, une militante des droits de la femme sur une liste de deux militantes proposées par les associations des droits de la femme les plus représentatives, deux militants des droits de l'homme sur une liste de quatre militants proposés par les associations des droits de l'homme les plus représentatives, un militant des droits de l'enfant sur une liste de deux militants proposés par les associations des droits de l'enfant les plus représentatives, deux syndicalistes sur une liste de quatre syndicalistes proposés par les centrales syndicales les plus représentatives, un chef traditionnel sur une liste de deux chefs traditionnels proposés par leurs pairs, une personnalité sur une liste de deux personnalités proposées par l'Eglise catholique, une personnalité sur une liste de deux personnalités proposées par l'Eglise protestante, une personnalité sur une liste de deux



Des membres de l'actuel bureau de la CNDH

personnalités proposées par l'Union musulmane, et une personnalité sur une liste de deux personnalités proposées par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge togolais. Il est aussi dit que tout ce beau monde est élu « *en raison de leur probité morale, de leur indépendance d'esprit, de leur expérience dans leur domaine*

*respectif et de leur intérêt pour les droits de l'Homme* ».

Créée le 9 juin 1987, la CNDH a pour mission de promouvoir et de protéger les droits de l'Homme ainsi que de vérifier les cas de violation des droits de la personne humaine sur toute l'étendue du territoire national. La constitution togolaise l'a consacrée comme

une Institution de l'Etat. Elle est une institution indépendante et n'est soumise qu'à la Constitution et à la loi. Après sa restructuration, sa composition, son organisation et son fonctionnement sont régis par la loi organique du 9 février 2005, modifiant et complétant celle du 11 décembre 1996.

### Projet d'appui au secteur agricole (PASA)

## Le financement des PME agricoles rentre dans sa phase active

**\* La garantie est assurée, à hauteur de 500 millions Cfa, pour couvrir les prêts bancaires.**

**\* Les demandes sont attendues au plus tard le 5 décembre 2012.**

**\* Les projets innovants sont financés jusqu'à 70% du coût.**

Le Projet d'appui au secteur agricole (Pasa), dans le cadre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (Pniasa), vient de lancer un appel à propositions pour le financement des projets innovants porteurs de croissance et de création d'emplois à travers un mécanisme de sélection compétitif. D'après le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Ouro Koura-Agadazi, le projet Pasa met en place des instruments financiers que sont les fonds compétitifs, les fonds de subvention et de promotion de produits locaux et un fonds de garantie pour contribuer au renforcement des capacités productives des producteurs au sein des filières végétales, animales et halieutiques. Le but visé est de promouvoir un environnement (public-privé) capable d'accompagner le développement du secteur agricole au sens large.

Le ministre a évoqué, au lancement des fonds lundi, une enveloppe de 1,2 milliard de francs Cfa, à laquelle viendra s'ajouter un financement propre provenant du gouvernement. Les fonds de garantie seront dotés de 500 millions de francs, et logés dans des banques, dans le but de couvrir éventuellement des prêts bancaires des producteurs. Les fonds compétitifs auront pour cible les initiatives de transformation agro-

industrielle et de commercialisation de produits comme les tubercules, les fruits, les légumes. L'accent est surtout mis sur l'innovation, qu'elle soit en termes de produits ciblés, de transformations proposées ou de marchés visés, nationaux ou sous régionaux, et représentant des opportunités intéressantes et rentables pour les Petites et moyennes entreprises (Pme) togolaises.

Il est également visé le développement des cultures d'exportation non traditionnelles. Ici, les projets doivent porter sur le développement de l'utilisation de procédés, de technologie, de méthodes de conditionnement, d'organisation de la production qui améliorent la qualité et la valeur ajoutée et contribuent à augmenter les volumes et la valeur des produits exportés non traditionnels. Pour ce qui est de l'aquaculture, l'on mise sur des projets d'écloserie pour répondre aux besoins des piscicultures et aquacultures, sur des unités de production provendes spécialisées en aliments pour les poissons. Ou sur des unités de production-vente, de conditionnement de poissons en frais. Ou encore sur des unités de fumage améliorées. Les promoteurs doivent s'impliquer directement dans les activités qu'ils proposent.

Pour être éligibles, les projets doivent porter notamment sur



Col Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture

l'acquisition ou le développement d'équipements, ou sur les études (techniques, organisation, gestion) et de développement des marchés (marketing), ainsi que les actions de promotion visant à renforcer l'image des produits togolais. Ils peuvent aussi porter sur le renforcement des capacités, ou sur les services (génie civil, conseil de production spécialisé...) requis pour la mise en œuvre des projets. Ce qui pourra se faire sous forme

de prestations de services fournies par des spécialistes individuels, des bureaux d'études, des institutions publiques ou des organisations non gouvernementales. Dans ces conditions, les fonds du projet Pasa pourront financer jusqu'à 70% du coût des activités éligibles avec un plafond de 25 millions de francs par projet. L'initiateur peut alors recourir à un prêt bancaire pour boucler son budget.

Les demandes sont attendues au plus tard le 5 décembre 2012 au secrétariat général du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Un comité de gestion composé de 25 représentants des organisations publiques, des producteurs, du secteur privé et de la société civile est chargé de la sélection des projets. Cela est fait suivant une grille d'analyse axée sur la viabilité économique, financière et sociale (création d'emplois, spécialement pour les femmes et les jeunes) des propositions. Le comité s'assure du caractère novateur du projet permettant l'introduction et la diffusion auprès des acteurs des filières de techniques nouvelles clairement décrites. Il s'assure également de l'implication dans le projet des acteurs clef des filières et des partenaires mobilisés dans le contexte du projet, et surtout de l'absence de charges récurrentes insupportables pour le promoteur.

Le nombre de sous projets à financer est estimé à environ une soixantaine. Ils permettront de toucher indirectement environ 50.000 producteurs agricoles et transformateurs agroalimentaires. Deux ou trois appels à propositions seront lancés chaque année. La durée de la phase d'investissement et de montée en puissance d'un sous projet soutenu par la Pasa n'excédera pas 12 mois.

VERBATIM Par Eric J.

### Le ballet des partis politiques

Tout le monde appelle aujourd'hui au dialogue entre le pouvoir en place et son opposition. Ce nouvel appel à la classe politique togolaise résulte des positions radicales prises ces derniers temps par la Coalition Arc-en-ciel, Caec, et le Collectif Sauvons le Togo. Cst, face à des décisions politiques du pouvoir en place. Faudrait-il encore rappeler que le renouvellement de la Ceni par l'Assemblée nationale a été le dernier acte d'envergure politique contesté par ces deux regroupements de partis politiques et d'associations de la société civile. Le vrai challenge ici est que le processus électoral pour le scrutin législatif est ainsi lancé.

A suivre de près les différentes manœuvres pour l'organisation de ces prochaines élections législatives, les deux regroupements n'ont aucun mot à y placer. L'évidence est que si les choses restaient à ce stade, leur boycott est plus que raisonnable. Etonnement, depuis quelques jours, les premiers responsables de cette opposition annoncent qu'ils ne boycotteront pas les élections. Iront-ils à ce scrutin avec ce code électoral et cette Ceni renouvelée qu'ils contestent à en mourir ? Personne n'ose le croire. Et comme, ils le disent eux-mêmes, le scrutin ne pourra avoir lieu avec leur participation sans un dialogue, il n'y a que des discussions politiques qui puissent leur permettre de réussir des concessions et faire changer d'avis au camp d'en face.

Le dialogue est le souhait de tous. Mais il comporte tellement d'inquiétudes que certains en deviennent sceptiques. Un des facteurs importants qui reste une énigme est la participation. Quels seront les interlocuteurs du pouvoir en place ? A cette question, les états-majors des partis politiques restent partagés. Certains veulent que ce soit un dialogue bilatéral, entre les coalisés et le gouvernement ; d'autres veulent que seuls les partis signataires de l'Appg se retrouvent, en ce moment, l'Anc de Jean-Pierre Fabre serait écartée ; et d'autres encore souhaiteraient que tous les partis politiques y participent, dans ce cas, personne ne peut prévoir le cafoillage.

Tout parti normalement constitué a droit de regard sur la gestion des affaires de la patrie. C'est pourquoi, il n'est pas normal d'écarter quelque formation politique que ce soit au cours d'une discussion nationale. Mais il faut un vrai cadrage des discussions afin d'éviter le maximum de problèmes.

Les sorties médiatiques de plusieurs partis politiques depuis qu'un dialogue pointe à l'horizon répondent de cette volonté de ne pas se faire oublier. Qu'à cela ne tienne, il restera à déterminer la place que va occuper chacun des partis politiques dans ce dialogue. Le débat reste ouvert du moment où, déjà les groupes coalisés s'attaquent à l'appartenance de l'Ufc de Gilchrist Olympio à l'opposition alors qu'elle est en accord de gouvernement avec le parti au pouvoir.

Selon les mots d'Antoinette Sayeh, Directeur du Département Afrique du FMI

## Les subventions aux produits pétroliers au-delà des montants budgétisés : le Togo non sans risque d'illiquidité

L'information est tirée de l'éditorial publié hier par Madame Antoinette Sayeh, Directeur du Département Afrique du Fonds monétaire international (FMI) et intitulé «Les Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne et le Togo». Au lendemain d'une mission du Fonds à Lomé. Est-ce le vent qui va annoncer la tempête ? Lecture.

Jean Afolabi

**La croissance en Afrique subsaharienne reste robuste, mais des défis se pointent à l'horizon.**

La croissance de l'économie mondiale reste faible, et les incertitudes demeurent grandes. Pourtant, l'Afrique subsaharienne, dans son ensemble, continue d'enregistrer de très bons résultats, avec une croissance économique qui devrait dépasser les 5% cette année et l'an prochain. Cette résilience était déjà manifeste en 2008-2009 ; l'économie mondiale traversait alors sa plus grave récession depuis les années 30. Et les pays à faible revenu se portaient bien mieux que lors des précédentes récessions mondiales. Grâce à la mise en œuvre de politiques macroéconomiques prudentes au cours des dix dernières années et aux allègements de dette, bon nombre de pays ont été en mesure de conduire des politiques contracycliques en permettant à leur déficit budgétaire de se creuser. Ils ont ainsi pu préserver des dépenses essentielles ; en effet, la plupart des pays ont augmenté leurs dépenses consacrées aux infrastructures, à la santé et à l'éducation. La forte croissance des pays émergents, qui sont les principaux partenaires commerciaux de beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, a contribué aussi à atténuer les répercussions de la récession mondiale.

L'Afrique pourra-t-elle faire preuve de pareille résilience aujourd'hui ? L'économie mondiale connaît des problèmes considérables. La zone euro est en proie à des tensions budgétaires et financières, les États-Unis sont exposés au risque d'un assainissement budgétaire brutal et même des pays émergents comme la Chine risquent un ralentissement de leur croissance. Selon les estimations du FMI, un ralentissement prolongé de l'économie mondiale de deux points de pourcentage du PIB réduirait la croissance en Afrique subsaharienne d'un point par an. Par ailleurs, beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne restent confrontés à des problèmes locaux. La sécheresse demeure un risque pour nombre d'entre eux, avec des conséquences qui pourraient être désastreuses pour les prix des denrées alimentaires. La montée récente des tensions sécuritaires en Afrique de l'Ouest représente aussi un risque économique. Ces tensions sont graves, car non seulement elles perturbent l'activité économique locale, mais elles peuvent s'étendre également aux pays voisins.

**L'Afrique pourra gérer ces difficultés en menant une**

**politique économique prudente.** La bonne gestion de la crise de 2008-2009 a eu un prix. Le niveau d'endettement était faible, mais il a augmenté depuis. Les déficits sont maintenant également plus élevés. Beaucoup de pays ont conservé une marge budgétaire leur permettant de répondre avec flexibilité aux chocs, et ils devraient l'utiliser.

Mais cette marge de manœuvre a été réduite et les sources de financement sont maintenant bien moins abondantes. L'assistance financière aux pays pauvres risque de souffrir de l'austérité budgétaire dans les pays avancés. Le recours aux financements des marchés financiers, auxquels les pays africains ont de plus en plus accès, pourraient se tarir soudainement si la récession mondiale devenait réalité. Par contre, de nombreux pays peuvent encore mobiliser des recettes supplémentaires, notamment grâce à leurs ressources naturelles.

Il serait donc prudent que les pays où la croissance reste soutenue se reconstituent une marge de manœuvre budgétaire pour faire face à ces nouveaux risques. Plusieurs options existent. Par exemple, beaucoup de pays maintiennent des subventions énergétiques coûteuses (en moyenne 4% du PIB pour l'Afrique subsaharienne). Ces subventions ne sont non seulement coûteuses, et réduisent la marge des dépenses publiques disponible aux infrastructures, à la santé et à l'éducation, mais en plus, elles sont inefficaces, car elles étouffent la croissance en décourageant l'entretien et l'investissement dans la production et les économies d'énergie-éléments vitaux pour la croissance future de l'Afrique.

**La situation économique du Togo.** Les conditions économiques au Togo demeurent favorables. L'inflation continue de baisser grâce à l'évolution modérée des prix des produits alimentaires suite à une offre abondante de produits nationaux. Le taux d'inflation moyen projeté pour 2012 est de 2,5%. La croissance du produit intérieur brut (PIB), en termes réels, reste forte à environ 5%, malgré les incertitudes économiques, le ralentissement de la conjoncture mondiale et les retards dans la mise en œuvre du budget d'investissement de l'Etat. La croissance réelle du PIB pourrait s'accroître en 2013 pour atteindre 5,3%. Les déficits de la balance du compte courant devraient se situer autour de 8% du PIB en 2012 et en 2013.

Le budget 2012 s'exécute avec une bonne performance des recettes, mais les subventions aux produits pétroliers dépassent les montants budgétisés, et les recettes de privatisation ainsi que l'appui budgétaire des bailleurs de fonds



Le Ministre Adji Ayassor et Mme Antoinette Sayeh

n'atteindront pas les montants prévus. Il est urgent de prendre des mesures pour réduire les risques d'illiquidité. Le projet de budget 2013 reflète notamment une meilleure évaluation du budget d'investissement en fonction des capacités d'exécution et des économies substantielles des dépenses sur biens et services, tandis que d'autres dépenses seront largement déterminées par les

politiques d'emploi public et de prix des produits pétroliers qui devraient être mises en ligne avec les contraintes budgétaires.

**Les perspectives à long terme de l'Afrique restent solides.** L'économie mondiale va peut-être traverser une période prolongée d'incertitude et de fragilité. Toutefois, les perspectives à long terme de l'Afrique restent solides. De nombreux pays vivent une phase

de croissance soutenue, qui, dans certains cas, dépasse celle que les «tigres asiatiques» ont connue. L'investissement augmente, ce qui renforce le potentiel économique. Par ailleurs, les découvertes de ressources naturelles, conjuguées à la persistance de cours élevés des produits de base, offrent de nouvelles opportunités de croissance. Il est nécessaire de saisir ces occasions. Selon des études récentes du FMI, la transformation de l'économie - processus par lequel une hausse rapide de la productivité agricole libère de la main-d'œuvre pour un secteur manufacturier qui se développe - est bien plus lente en Afrique qu'elle ne l'a été en Asie. Par ailleurs, étant donné l'importance, dans de nombreux pays africains, des industries extractives, qui créent souvent moins d'emplois que l'industrie manufacturière de base, le caractère «solidaire» de la croissance est moins affirmé. La distribution des fruits de la

croissance est un problème important auquel il faut s'attaquer.

Le développement des infrastructures aura d'importantes répercussions positives, aussi pour le secteur agricole ; l'investissement dans l'éducation et la santé permettra de mettre en valeur le capital humain et ainsi de tirer parti de la jeune population active africaine ; l'accélération de l'intégration régionale créera des marchés de plus grande taille et offrira des économies d'échelle aux investisseurs et à la production ; et l'amélioration du climat des affaires permettra d'attirer des investissements et des capitaux étrangers, ce qui réduira progressivement la dépendance à l'égard de l'aide. Rien de tout cela ne se fera automatiquement. Mais la mise en œuvre de politiques macroéconomiques solides, comme celles que nous observons de plus en plus sur le continent africain, demeure un vecteur puissant de développement économique et de changement de société.

Exportation des produits de rente 2011-2012

### Le café togolais chute au dernier trimestre

D'un tonnage de 2 700 363 kilogrammes exporté au troisième trimestre (avril - mai - juin), la direction du Conditionnement et de la métrologie légale n'a enregistré que 1 811 329 kilogrammes de café le trimestre suivant (juillet - août - septembre) qui bouclait la campagne d'exportation 2011-2012. Tout calcul fait, cela constituait une régression de 32,92%. En glissement annuel, ce dernier trimestre a également chuté de 49,46% par rapport à la même période 2010-2011 qui s'est chiffrée à 3 584 106 kilogrammes.

Pour le quatrième trimestre 2011-

2012, le mois de septembre a fait le plus bas chiffre, avec 254 480 kilogrammes de café exportés. Il a fait moins qu'août qui a exporté 301 499 kilogrammes. En revanche, la demande a été plus forte en juillet qui a affiché 1 255 350,8 kilogrammes. Ce mois, en glissement annuel, avait produit moins d'un million de kilogrammes, plus précisément 951 951 kilogrammes, alors qu'août 2010-2011 avait affiché 2 281 820 kilogrammes.

Dans l'ensemble, le tonnage annuel du café exporté en 2011-2012 a totalisé 9 075 240 kilogrammes, en diminution de



4,95% par rapport à la campagne précédente. Au départ, la campagne avait été timide, avec un tonnage chiffré officiellement à 429.424 kilogrammes. En plus, au sortir d'une campagne 2010-2011 en demi-teinte et des résultats au rabais. Au second trimestre, il a rebondi : les mois de janvier, février et mars 2012 qui constituent le second trimestre de la campagne ont fait exporter 4.134.123 kilogrammes de café, soit une augmentation de 862,71%, d'après l'agence Reuters, qui citait la direction du Conditionnement et de la métrologie légale. Plus encore, en glissement annuel, le second trimestre a fait mieux, en augmentation de 59,31% par rapport aux 2.595.026 kilogrammes de la même période de la campagne précédente.

Les pays traditionnellement demandeurs du café togolais restent - en Afrique - l'Algérie et le Maroc, en Europe, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Estonie, la Hollande, l'Italie, le Portugal et la France. Et en Asie, la Chine, le Vietnam et la Malaisie.

Après la dissolution de l'Office des produits agricoles du Togo (Opat), et la Société de rénovation Café Cacaoyère qui a conduit au désengagement de l'Etat du secteur de production et de commercialisation de ces filières, les producteurs par l'intermédiaire de la Fédération des unions de producteurs de café et cacao assistés et financés par l'Agence française de développement (Afd) et, avec l'appui du Comité de coordination café cacao, ont repris la gestion des filières par l'encadrement des producteurs et l'appui à la commercialisation des produits. Ce qui a empêché leurs descente aux enfers et a permis avec le CCFCC, que des informations en temps réel des prix aux producteurs soient disponibles ainsi que des mécanismes d'achat aux producteurs à 70% de la valeur FOB. On estime que la qualité du café togolais est appréciée sur le marché. Reste à étendre les cultures, d'autant que des terres sont encore disponibles.

Pour des besoins de financement

### Le Trésor public togolais cède 20 milliards Cfa en bons

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), l'institut d'émission commun à huit Etats d'Afrique ayant en partage l'utilisation du Franc CFA, vient d'annoncer l'organisation d'un appel d'offres pour des cessions de bons de trésor pour le compte du Trésor public togolais. Les intervenants sur le marché sont invités à soumissionner au plus tard ce mardi 6 novembre 2012 pour une valeur nominale unitaire de un million de francs Cfa.

L'opération est constituée d'une émission décomposée en un montant maximum de 20 milliards de francs, à taux multiples, pour une durée de 182 jours, portant ainsi la date d'échéance au mardi 7 mai

2013. Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance, indique la Banque centrale.

En rappel, le Togo avait déjà émis des bons de Trésor, datant du 5 juin 2012, pour une durée de 6 mois au taux de 5,11%. L'échéance est alors fixée au 3 décembre 2012. Par ailleurs, il y avait des obligations de Trésor, émis le 30 janvier 2012 pour 5 ans, au taux de 6,50% pour un montant de 30 milliards de francs. Date d'échéance est fixée au 27 janvier 2017. En plus des obligations d'un montant de 30 milliards de francs le 19 juin 2012 pour une période de 5 ans, au taux de 6,50% et à la date d'échéance le 18 juin 2017.

FOOTBALL/CAN

## Issam Jemaâ : "Prendre au sérieux le Togo"

L'un des meilleurs joueurs de la sélection tunisienne de ces dernières années, Issam Jemaâ, estime à son tour que ce groupe D de la prochaine CAN demeure incontestablement le plus relevé de tous. Tout en assurant que la Tunisie ira en Afrique du Sud avec l'objectif d'aller loin dans la compétition et représenter dignement le peuple tunisien, Issam Jemaâ veut prendre au sérieux le Togo, considéré comme l'un des petits poucets du groupe D.

L'ancien joueur de Lens, Auxerre et Brest notamment, aujourd'hui pensionnaire du club d'Al Koweït, rencontré par lebutteur.com, alors qu'il se trouvait en Irak pour préparer la finale de la Coupe de la Confédération asiatique, prend au sérieux tous les adversaires du groupe D, notamment le Togo. "Du moment qu'il s'est qualifié à la CAN, c'est qu'il a un niveau respectable et qu'il faut donc le prendre très au sérieux. Il compte quelques bons joueurs qui évoluent en Europe, et n'oublions pas aussi qu'il a participé au Mondial de 2006. Par conséquent, ce serait une erreur de croire que la qualification pour les quarts de finale se résumera uniquement entre la Tunisie, l'Algérie et la Côte d'Ivoire", a-t-il déclaré.

Depuis le tirage au sort, c'est le groupe D de la Côte d'Ivoire, de l'Algérie, de la Tunisie et du Togo qui fait gloser les analystes et Jemaâ ne déroge pas à la règle. "Je considère ce groupe D comme étant le plus relevé de cette phase finale. C'est un groupe très difficile et, pour



se qualifier, il faut être bien préparé à tous les niveaux. On ne peut pas s'avancer à choisir les deux sélections qui se qualifieront, car rien n'est assuré d'avance."

Mais bien plus, c'est la Côte d'Ivoire qui paraît le favori du groupe: "Beaucoup d'entre eux joueront sans doute leur dernière

CAN, car ils sont en fin de carrière, et sachant que la chance leur a souvent tourné le dos lors des précédentes éditions, ils voudront, cette fois-ci, décrocher à tout prix le trophée. Cela dit, on réalisera un grand match contre eux, car, nous aussi, on veut réussir notre participation à cet événement", a-t-il conclu.

GLO-CAF AWARDS

## Dix joueurs en course

La Confédération africaine de football a dévoilé ce dimanche la liste des nominés pour le titre de meilleur joueur africain de l'année. Le tenant, l'Ivoirien Yaya Touré (photo), figure parmi les joueurs en course.

Que du beau monde ! Le joueur africain de l'année sera quoique décide le comité de sélection de la Confédération Africaine de football un beau vainqueur. Ce dimanche, la CAF a dévoilé les heureux élus pour ce titre honorifique. Outre les deux Ivoiriens Gervinho et Didier Drogba,

on y retrouve trois joueurs évoluant en France. Le Marseillais André Ayew, le Montpelliérain Younès Belhanda et le Stéphanois Pierre-Eymerick Aubameyang. Egalement retenus Mikel Obi, le joueur de Chelsea, Yaya Touré, le milieu de terrain du Barça ou encore Alex Song, ancien d'Arsenal. Demba Ba, le buteur de Newcastle et Chris Katongo, vainqueur de la CAN avec la Zambie en 2012. Le nom du vainqueur sera dévoilé le 20 décembre, à Accra, au Ghana.

**Les 10 joueurs nominés :** Gervinho (Côte d'Ivoire - Arsenal), Didier Drogba (Côte d'Ivoire - Chelsea puis Shanghai Shenhua), John Obi Mikel (Nigeria - Chelsea), Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon - Saint-Etienne), Yaya Touré (Côte d'Ivoire - Manchester City), Belhanda (Maroc - Montpellier), Alexandre Song (Cameroun - FC Barcelone), André Ayew (Ghana - Marseille), Chris Katongo (Zambie - Henan Construction), Demba Ba (Sénégal - Newcastle).

## Drogba élu meilleur joueur de l'histoire de Chelsea

Didier Drogba qui, en mai dernier, avait permis à Chelsea de décrocher sa première Ligue des champions, vient d'être désigné meilleur joueur de l'histoire du club par les supporters des Blues.

En une seule saison, Didier Drogba avait laissé une empreinte indélébile à l'Olympique de Marseille. Et visiblement, son aura outre-Manche n'est pas en reste. L'attaquant ivoirien (qui possède également la nationalité française) vient tout simplement d'être élu meilleur joueur de l'histoire de Chelsea par les supporters des Blues.

L'élection a eu lieu à l'occasion de la parution du 100e numéro du ma-

gazine officiel de Chelsea. Didier Drogba, qui a marqué 157 buts en 341 matchs sous le maillot des Blues, a été consacré par les 20 000 votants devant Frank Lampard, Gianfranco Zola et John Terry.

Même s'il a quitté cet été le club londonien pour rejoindre le Shanghai Shenhua (Chine), les fans de Chelsea n'ont donc pas oublié que c'est en grande partie grâce à leur attaquant vedette que le club a décroché sa première Ligue des champions en mai dernier face au Bayern de Munich de Franck Ribéry (1-1, 4-3 aux tirs au but). Didier Drogba avait notamment inscrit un but de la

tête en fin de rencontre, permettant à son équipe de décrocher une prolongation. Il avait ensuite marqué l'ultime tir au but permettant à Chelsea de remporter la "Coupe aux grandes oreilles".

"Je remercie tous les fans qui ont voté pour moi. Je suis vraiment honoré et fier tant il y a eu de grands joueurs au club avant moi et aussi lorsque j'y étais. Figurer à côté de tous ces grands noms est vraiment un privilège absolu. Je suis très heureux d'avoir participé à l'histoire de Chelsea et c'est incroyable de recevoir une telle récompense", a-t-il réagi sur son site internet.



## AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après:

### **Mercredi 07 novembre 2012 :**

**08h 30 à 11h 00 :** Côté Est du Château d'eau de Bè, Rues de Litimé, Tokpli, des Canaris, Doniwa, Dankpen, Wyande et Sevatonou.

**08h 00 à 16h 00 :** Ville de Tabligbo : la Préfecture, la TdE, l'Agence CEET, la Cité A et B et leurs environs.

**09h 00 à 13h 00 :** Avépozo : Ibokomé, CI-CARE, et Togocel Avépozo, Agbodokopé.

### **Jeudi 08 novembre 2012:**

**08h 00 à 16h 00 :** Notsè : le Rond Point Notsè, Hôpital de Notsè et leurs environs, Kpélé, Adakapé, Amakpapé, Gamé, Agbélouvé.

**09h 00 à 12h 00 :** Ablogamé : Zone du Stade d'ASFOZA, Rues Tchassi, Kabledapé, Pikabolé, Tchaoudjo, Palalé, Klémé, Tovégan, Yoto.

### **Vendredi 09 octobre 2012 :**

**09h 00 à 12h 00 :** Noépé : Togotélécom et Moov Noépé, Douane Noépé, Jeunesse en Mission, Dr Petit, Bagbé, Badja, Asahoun, Kévé, Service Pronatura.

### **Samedi 10 novembre 2012 :**

**09h 00 à 16h 00 :** Zone Portuaire: Ecomarine, Espace Togotélécom Port, Station Total, Secteur du Rond Point Port.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

**LA DIRECTION GENERALE**

## REPERES

## Diriger autrement

La Vision Internationale des Ministères Chrétiens (VIMC) en partenariat avec Willow Creek Association (USA) a organisé les 2 et 3 novembre à Lomé la 3e édition du sommet global de leadership sur le thème "Tu peux faire la différence". Ce sommet qui s'est déroulé simultanément dans 85 pays du monde a pour objectif de rehausser la capacité des leaders et de les aider à faire mieux leur travail. Il consiste à la formation des pasteurs, des cadres, des étudiants et des politiques sur la manière de mieux diriger dans leurs différents domaines. Les participants ont suivi plusieurs modules entre autres, le privilège du leadership; l'espoir du monde; le plus grand honneur; la vie de leadership puis l'avantage comparatif: pourquoi la santé organisationnelle l'emporte sur tout le reste? Ces thèmes sont développés à travers une visio-conférence animée par des leaders mondiaux comme Bill Hybels, fondateur et pasteur titulaire du Willow Creek community (USA), Condoleezza Rice, ex-secrétaire d'Etat American et Jim Collins, penseur en matière de business mondialement reconnu.

## Le PAP validé

Le comité sectoriel "Agriculture et sécurité alimentaire" a validé son projet de Programme d'Actions Prioritaires (PAP) sectoriel le mardi 30 octobre à Lomé au cours d'un atelier. L'objectif de cette rencontre est de contribuer à l'enrichissement des documents de base, notamment l'architecture du PAP sectoriel, les mesures et projets, l'identification des responsabilités, l'analyse de la priorisation des mesures et projets et la vérification de la fiabilité des coûts des interventions. Les échanges ont eu lieu sur la base de projets des PAP sectoriels précédemment préparés par les départements ministériels concernés. Les participants issus des différents secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire ont mené les discussions sur la méthodologie du PAP, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et PAP ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP). Le PAP est l'un des outils de mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) au niveau sectoriel. Il décline les orientations stratégiques en programme et en actions prioritaires devant permettre d'atteindre les objectifs assignés à la stratégie. Il servira de support au processus d'élévation du programme d'investissements publics ainsi qu'à la préparation de budget de l'Etat. Il sera en outre un outil de plaidoyer pour la mobilisation des ressources au niveau sectoriel et central. Ce PAP qui couvre la période 2013-2017 sera actualisé chaque année pour rendre en compte les nouveaux stades de maturité de ces interventions. En ouvrant les travaux, le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, président du comité sectoriel "Agriculture et sécurité alimentaire" Ouro Koura Agadazi a relevé l'importance des PAP sectoriels dans la validation nationale du PAP global par les acteurs du développement. Il a exhorté les participants à une adhésion et à une appropriation des mécanismes et stratégies afin d'obtenir un PAP consensuel.

## Riposte contre le palu dans les Plateaux

L'Organisation de la Charité pour un Développement Intégral (OCDI/Caritas-Togo), a présenté le 24 octobre à Atakpamé, le projet d'extension de la riposte antipaludique initié dans quatre diocèses du Togo. D'un coût total de 135.139 453 FCFA, ce projet appuyé financièrement par le Secours Catholique Caritas-France, la Fondation Caritas France et la Fondation Philanthropique Suisse, a pour objectif de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liée au paludisme dans les régions des Plateaux, de la Centrale. Il vise aussi à améliorer la prise en charge et la prévention du paludisme dans 54 formations sanitaires relevant des diocèses catholiques de Kpalimé, Sokodé, Atakpamé, et Kara. Cette prise en charge qui se limitera aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes couvrira la période allant du mois d'octobre 2012 à mars 2014. La rencontre d'Atakpamé a permis à la vingtaine de participants venus des différents centres de santé du Diocèse d'Atakpamé, d'être édifiés sur les activités à mener notamment, la formation et le recyclage, la sensibilisation des patients et de la population, la collecte et gestion des données, la dotation en médicaments, tests de diagnostic rapide, de moustiquaires imprégnées et sur le rôle qu'ils sont appelés à jouer pour que les objectifs assignés à ce projet soit atteints. Pour le coordonnateur du projet, Dr Koutowogbé Komla, cette action vient appuyer celle du gouvernement dans la lutte contre le paludisme qui selon les statistiques, représente la première cause de morbidité et de mortalité générale surtout chez les enfants de moins de 5 ans. La coordinatrice nationale de la Santé l'OCDI CARITAS-Togo, Révérende sœur Medendji Emmanuelle-Vérorique a, quant à elle, appelé les mamans à réagir rapidement dès les premiers signes de la maladie, en amenant leurs enfants dans les centres de santé.

## Editorial

## LES CINQUANTE ANS DE LA BCEAO

suite de la page 1

dissimuler les larges poches de pauvreté qui subsistent et qui exigent des efforts appropriés.

Au delà de la technique monétaire et financière les Etats africains doivent pratiquer la solidarité.

Comme l'a exprimé justement

Faure Gnassingbé :

"Au repli sur soi, à l'aventure solitaire, nous devons continuer de préférer le sens du partage. Partager aujourd'hui la même vision, les mêmes aspirations, les mêmes espoirs pour partager demain les fruits de la croissance."

## Cinéma

## Festival du film documentaire à Blitta du 20 au 24 novembre prochain

Du lourd pour cette deuxième édition d'un festival international de film documentaire de Blitta dont le lancement a été effectué vendredi 02 novembre dernier, en présence du ministre de la culture, Me Fiatuwo Kwadjo Sessenou et du Président de la Commission nationale de la Francophonie, M. Jibidar Amakoe. Le FIFDB de Blitta qui est sa deuxième édition aura lieu du 20 au 24 novembre. Seront de la partie à la salle de la conférence de Blitta un chapelet de films de réalisateurs togolais, africains et étrangers.

Le thème de cette édition est « Le film documentaire pour une réconciliation sincère et profonde », comme si les organisateurs en doutaient eux-mêmes. Le but visé « est de donner une chance à la réconciliation nationale et à l'intégration sous-régionale par les échanges entre jeunes de la sous



La table d'honneur à la cérémonie de lancement

région et jeunes du Togo, échanges entre peuples et entre nations au service de la paix et de la solidarité, à développer chez les jeunes une culture de dialogue interculturel, à lutter contre les discriminations fondées sur le sexe, la religion, l'origine nationale et ethnique (à travers bien sûr la projection des

films documentaires sélectionnés à cet effet) et à favoriser le respect des valeurs humaines et spirituelles des peuples sans distinction», soulignent les organisateurs.

Ceci dit, le film documentaire s'il ne touche pas du doigt les problèmes et en parle de manière crue et objective, la réconciliation

pourrait être reléguée aux calendes grecques et deviendrait ainsi quasi illusoire. C'est donc un défi que les organisateurs eux-mêmes se sont lancés alors en ce qui concerne le choix des films.

L'Association Terre des Arts et de la Culture (ATAC), organisatrice du FIFDB entend surtout par ce projet un développement urbain de Blitta et de sa région. L'édition vise aussi à « permettre l'émergence et l'expression des talents au sein des établissements d'enseignement de Blitta et à faire de cette localité, une ville attachée au rayonnement et au développement du cinéma (film documentaire) au Togo et reconnue comme telle dans toute l'Afrique de l'Ouest ». Un projet à saluer, vu la concentration des événements culturels à Lomé, la capitale.

Une vingtaine de réalisateurs sont attendus à Blitta au FIFDB, selon les organisateurs. Les participants, une vingtaine et un par pays, viendront du Bénin, Burkina, Mali, Côte d'Ivoire et Sénégal. La part du lion est réservée au Togo. Une vingtaine également de jeunes suivront une formation tournée vers les métiers du cinéma. Pour quels marchés ?

Le festival est organisé sous forme de compétition dotée de prix et est ouvert aux films documentaires court et long métrages. Toutefois, pour cette deuxième édition, seuls les films documentaires courts métrages dont la durée est comprise entre 10 et 30 mn seront en compétition. Les films documentaires long métrage sont en off.

La liste des films qui se seront projetés n'est pas encore officielle. Cinq (05) Prix de la Création Africaine seront décernés et attribués aux cinq premiers réalisateurs. Il faut noter que des prix à titre honorifique seront également attribués au terme du festival.

Le FIFDB est un festival organisé par ATAC. Le festival est dirigé par KOUTOM Essohanam Denis, son délégué Général.

## Littérature

## Albert Camus dézingué



Albert Camus, l'auteur de L'Etranger, l'un des monuments mondiaux de la littérature est une référence en matière de morale et d'éthique. Son " désengagement politique en littérature ", son humanisme est la ligne adoptée par la plupart des littérateurs aujourd'hui quand Sartre et Aragon font fini par avoir totalement tort. Mais ses hommages unanimes à l'humanisme camusien et sa pathéonisation n'ont pas suffi. Un méchant jaloux a voulu s'en prendre à la stature du commandement en livrant en essayant de déglaiser le mythe dans un essai "brillamment provocateur", d'après un article du magazine lire.

Albert Camus a, secret de polichinelle, un talon d'Achille : l'Algérie. Il a soutenu une Algérie française, pas au sens de ce que voulait Paris à l'époque, mais il l'était un peu quand même.

Le totem du titre, c'est donc Camus, ou plutôt la statue que lui ont élevée ses thuriféraires - lesquels ne lui concèdent qu'un tort, celui " d'avoir raison avant tout le monde ". Le tabou, c'est ce sujet sur lequel il eut peut-être un peu moins raison : la décolonisation de l'Algérie. Après une préface sur les mouvements de contrepoids propres à la postérité (on y voit Sartre et Aragon couler avec le communisme, et Camus remonter), Yves Ansel s'attaque à la question qui fâche, en s'appuyant sur le texte camusien et sur ceux des " encenseurs ". Certes, les contradictions qu'il met au jour, parfois à l'intérieur d'une même phrase, montrent l'inadéquation de la posture camusienne (la fameuse troisième voie) à une réalité qui la déborde de toute part. On ne compte plus les clichés brisés. Camus, trop pauvre et progressiste pour être dépeint en colon ? Avec Sartre et Memmi,

l'auteur rappelle qu'il n'y a ni bons ni mauvais colons, seulement des colons. Camus, Algérien emblématique ? Ansel souligne que c'est de Paris qu'il attendait le salut littéraire, et que son Algérie fut surtout côtière et citadine. Camus, soucieux du sort des Arabes ? Dans ses articles, certes. Où sont-ils dans ses livres ?

C'est dans son chapitre " L'Etranger et les ravages du discours d'escorte " qu'Ansel se montre le plus iconoclaste. Meursault, cet être " marginal, atypique, singulier, étrange ", y apparaît surtout comme un Algérien conformiste, voire une petite frappe. Son aide au truand Raymond, sa science des rixes (" Ça ferait vilain de tirer comme cela ") s'expliquent soudain. Ansel va jusqu'à inscrire le meurtre dans une perspective coloniale : " Avant d'être "étranger" au monde [...] Meursault est aussi, sinon d'abord, un étranger en Algérie, un pied-noir tuant un Arabe occupant un espace qu'il estime être devenu le sien. " Un commentaire propre à faire frémir les amoureux d'un Meursault désincarné ? Que dire de cette démonstration qui, s'appuyant notamment sur la " confession " de l'Étranger à l'aumônier (" Le chien de Salamano valait autant que sa femme. La petite femme automatique était aussi coupable que la Parisienne que Masson avait épousée ou que Marie qui avait envie que je l'épouse ), en

déduit le machisme d'un Meursault s'estimant en prison à cause des femmes ? Si on ne suit pas tous les avis d'Ansel (notamment sur les " billevesées critiques " de Barthes et des tenants du meurtre solaire), son analyse a le mérite de ramener le regard sur les discours et actes de Meursault. Autrement dit, de livrer, dans une forme enthousiasmante et pleine d'humour, une étude strictement littéraire d'un texte qui semble voué aux interprétations philosophiques.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLA G.

## Consommation de l'alcool

## Quand les femmes font parler d'elles

**Jusqu'à une période récente, l'alcool était encore un sujet tabou chez les femmes. Le psychanalyste Gérard Haddad l'évoque bien dans son livre « Les femmes et l'alcool » : « La femme alcoolique, cet être objet de mépris et de dégoût, ce déchet social devant lequel on détourne le regard. » Mais, depuis, les mœurs semblent avoir beaucoup évolués. Les mouvements d'émancipation des femmes prônant l'égalité des sexes et surtout l'explosion du chômage et de la pauvreté ont fait descendre « le beau sexe » dans cet univers où on calme, un temps soit peu, les soucis quotidiens. D'ailleurs, Louis Gauthier ne disait-il pas que « L'alcool est l'aspirine de l'âme » ?**

## Etonam Sossou

Samedi soir ; il est 19h. Nous sommes dans un des maquis les plus « branchés » de la capitale. Dans ce maquis, plus de 60% de la musique « distillée » vient des bords de la Côte d'Ivoire. Il est essentiellement fréquenté par des étudiants et des élèves. En ces lieux, on boit, on mange, on danse, on échange dans un brouhaha indescriptible. Autour d'une table étaient assises trois jeunes filles dont l'âge moyen ne dépasse guère 23 ans. Six bouteilles de bière étaient posées sur la table. Rachel l'une d'entre elles, est étudiante, tout comme ses deux copines. Elles aiment faire le « show », comme elles le disent, tous les samedis. Elles consomment la bière depuis le lycée. « Chaque samedi, on vient ici faire le show. On s'éclate au maximum et le dimanche on se repose. Est-ce qu'on peut faire le show en buvant la sucrerie ? On boit donc la bière, si on est godé, on rentre et ça ne nous gêne pas. Nous ne sommes pas tout de même des filles du village ». Quant aux regards les autres, Rachel et ses camarades s'en moquent. Pour elles, si les

hommes peuvent boire la bière sans que cela offusque personne, c'est qu'elles peuvent aussi le faire.

A la question de savoir pourquoi elles ne sont pas en compagnie d'un garçon, elle répond que leur objectif dans la vie, c'est d'être toujours indépendantes des hommes. C'est pourquoi, selon elle, elles bossent dur à l'université. « Les hommes ne sont pas sérieux », sentence d'une étudiante qui n'a visiblement pas le temps. Ce qui « dérange » et qui peut mettre mal à l'aise plus d'un père de famille ou plus d'un père d'étudiantes quand on regarde ces trois jeunes filles, c'est leur âge et le fait qu'elles sont étudiantes.

Toujours ce samedi, autre lieu, autre décor. Dans un grand bar-dancing « Seven Clash ». Il est environ 21h l'heure à laquelle commence une animation musicale avec des décibels à vous péter les tympans, annonçant ainsi le début du week-end. Sont assises en ces lieux où seuls l'argent et l'alcool peuvent dicter leur loi, beaucoup de jeunes femmes dont Nancy. A la question de savoir pourquoi elle boit de l'alcool et pas de la sucrerie, Nancy s'offusque, pousse un soupir, boit une gorgée et répond : « Je ne



sais pas pourquoi les hommes sont comme ça ? Vous, vous aimez fatiguer les femmes et vous-mêmes, vous n'êtes pas sérieux. Je sais de quoi je parle. Ça fait plus de 15 ans que j'ai quitté mes parents et je ne suis plus une petite fille. Pourquoi les hommes peuvent tranquillement boire la bière et vous ne voulez pas que les femmes boivent et quand une femme boit, vous en faites un problème. Je ne comprends pas ! ». et, poursuit-elle, « C'est mal vu par quelle société ? Au Togo vous êtes vraiment en retard. Vous savez, j'ai beaucoup voyagé. Mais vraiment, j'ai remarqué qu'au Togo vous pensez que la femme n'est rien, elle n'a droit à rien. Je vois ce que vous pensez, vous voulez dire que quand

une femme boit, elle n'est pas sérieuse. Donc je peux dire que les hommes ne sont pas sérieux puisqu'ils boivent l'alcool. Si les hommes boivent, nous aussi, on boit pian ! ». Comme Nancy, elles sont nombreuses les femmes qui consomment et prennent le fait sous l'angle de l'égalité des sexes. Si l'homme boit, c'est que la femme peut boire aussi soutiennent-elles. Et le débat est ainsi clos.

Le cas de Mlle Rachel. Et, ses

copines étudiantes et même de Nancy est bien différent de celui de Mme K.Y., qui est secrétaire dans un ministère, mariée et mère de trois enfants. Elle boit la bière « depuis fort longtemps » pour utiliser ses propres termes. Elle boit le plus souvent en compagnie de ses copines ou avec son mari et ses amis. Pour elle, il n'y a vraiment pas de problème quand une femme boit la bière, pourvu qu'elle n'exagère pas pour devenir « purement ivrogne ». « Dans ce cas, son foyer, l'avenir de ses enfants sont en jeu. Sinon, je ne vois vraiment pas un problème à ce que les femmes boivent la bière, l'alcool. Même quand l'homme boit, il n'y a pas de problème, c'est quand, il exagère qu'il y a problème. » Conviction de Mme K.Y. pour qui seul l'excès nuit dans la consommation des boissons alcoolisées.

Contrairement aux femmes jusque-là rencontrées, Mlle R.S. est

un autre cas. Elle travaille dans un grand maquis de la place. « Dans notre village, les femmes boivent, les hommes boivent et il n'y a pas de problème. Les jours de marché, les jours de funérailles, les hommes et les femmes boivent ensemble sans problème que ce soit la bière ou le sodabi. C'est même dans notre culture ». En effet, il existe, selon les sociologues, une notion de tolérance socioculturelle, selon laquelle dans un pays où une substance est produite et donc généralement consommée traditionnellement, un état d'équilibre relatif s'installe entre cette substance produite et les usages. Ce produit est intégré dans un rituel social, mystique ou religieux. Ce rituel s'accompagne d'une tradition de l'usage du produit véhiculant des prescriptions d'utilisation, les quantités à utiliser, les dangers relatifs à l'usage, etc

## Togo/Santé

## L'Unicef va en guerre contre la mortalité néonatale

Au Togo, la mortalité néonatale – décès qui intervient durant le premier mois de vie – est la première cause de décès chez les enfants de moins de cinq ans. Et, contribue-t-elle pour un tiers à l'ensemble des décès d'enfants en dessous de cinq ans qui est de 124 pour mille au Togo, selon l'Unicef. « Le quatrième Objectif du Millénaire pour le Développement, qui vise à réduire des deux-tiers la mortalité des enfants de moins de cinq ans, ne saurait être atteint si l'on ne redouble pas d'efforts pour sauver les vies des nouveau-nés » tient à préciser le Dr Viviane Van Steirteghem, Représentante de l'UNICEF. C'est dans cette optique qu'une formation de 100 prestataires de santé sur les soins de base et la réanimation du nouveau-né, qui se déroulera à Lomé et à Kara est lancée ce 06 novembre 2012. Organisée par le Ministère de la santé en partenariat avec, l'UNICEF, la Société Togolaise de pédiatrie, le département humanitaire de l'Eglise de Jésus des Saints des Derniers Jours, elle est la première du genre au Togo et cible les médecins, infirmiers et sage-femme, à savoir tous ceux qui sont en contact direct avec les mères et leur nouveau-né au moment de l'accouchement ou dans les jours qui suivent.

Les trois quarts des décès néonataux dans le monde sont attribuables à trois causes principales: la prématurité (29%),



l'asphyxie (23%) et les infections graves, notamment la septicémie et la pneumonie (25%). Des interventions connues et peu coûteuses permettraient de prévenir au moins les deux tiers de ces décès si elles étaient mises en œuvre à temps et de façon appropriée.

« Dans les heures qui suivent la naissance, il est essentiel que le personnel soignant connaisse les interventions de base qui peuvent faire la différence et sauver des vies. C'est pourquoi ces formations sont cruciales », Dr Viviane Van Steirteghem.

Les deux sessions de formation de Lomé et de Kara doivent dans un premier temps renforcer les compétences d'une équipe de facilitateurs nationaux en formation sur les soins de base et la réanimation du nouveau-né, et

après renforcer la capacité des prestataires de santé eux-mêmes sur ce même sujet.

la réanimation du nouveau-né pour éviter l'asphyxie, les soins de base du nouveau-né telle que la protection thermique, les soins du cordon, les soins des yeux, la mise au sein dès la première heure après l'accouchement, la surveillance ; la prise en charge du nouveau-né de petit poids ou prématuré ; le traitement de la septicémie, sont les principaux thématiques qui seront développés pendant les travaux.

D'autres formations sont programmées pour le compte de 2013 afin d'assurer une bonne couverture des structures sanitaires du pays et parvenir à améliorer la qualité des soins aux nouveau-nés au Togo.

## Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°201  
DE LOTO KADOO DU 26 OCTOBRE 2012

Le tirage de LOTO KADOO auquel nous assistons ce 02 Novembre 2012, porte le N°202.

Divers lots ont été remportés dans tout le pays, par les fidèles parieurs de la LONATO, lors du tirage N°201 de Loto Kadoo.

C'est à **BADOU** et à **LOME** que des gros lots ont été répertoriés lors du dernier tirage de Loto Kadoo.

A **BADOU**, c'est un lot de 500.000F CFA enregistré auprès de l'opérateur 2156 qui a fait le bonheur d'un parieur.

Les points de vente 3753 et 7000 basés à **LOME** ont recensé chacun un lot de 750.000F CFA.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,  
UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!**

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°202 de Loto Kadoo du Vendredi 02 NOVEMBRE 2012

Numéro de base

41

22

62

75

61

## LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 612 de Lotto Diamant du lundi 05 Novembre 2012

Numéro de base

43

42

41

12

35